

## LE DEROULEMENT D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Une Assemblée générale électorale intervient lors de la démission d'un membre du CA ou bureau ou bien son renouvellement.

### Les statuts, et/ou un règlement intérieur fixent :

- la périodicité des réunions,
- les conditions de convocation,
- les conditions de vote : mode de scrutin... de quorum, etc.

